



## LA SIGNALISATION

# Information et indication

La signalisation joue un rôle de premier plan dans la gestion des risques, car elle transmet aux adeptes l'information sur les règlements, les niveaux de difficulté, les consignes de sécurité et les comportements à adopter. Voici, selon le *Guide d'aménagement de sentiers de vélo de montagne* de l'Association pour le développement des sentiers de vélo de montagne au Québec, la principale signalisation que l'on devrait trouver dans les véloparcs :



## INFORMATION ET INDICATION

### Au kiosque d'accueil principal

- Cartographie détaillée;
- Informations sur les sentiers;
- Difficulté des sentiers;
- Contacts en cas d'urgence;
- Un point « Vous êtes ici »;
- Informations pour les bénévoles;
- Informations sur les dangers et sur les éléments construits dans les sentiers;
- Guide sur les pratiques responsables en vélo de montagne;
- Règlements et usages permis sur le site;
- Information sur la nature, la biodiversité et les espaces naturels du site.

### Au kiosque secondaire

- Point de départ de sentiers secondaires;
- Croisements de sentiers;
- Difficultés, distance, gain d'élévation, etc.;
- Réglementation et avertissement :
  - Réglementation sur les usages permis sur le site,
  - Activités permises,
  - Dangers et avertissements,
  - Intersections du réseau routier,
  - Points de secours.

## Éducation et interprétation

- Code de conduite à l'intention des usagers;
- Panneaux d'interprétation.



## PICTOGRAMMES DES NIVEAUX DE DIFFICULTÉ

Il est important d'identifier les niveaux de difficulté des différents parcours et obstacles pour aider le cycliste dans son processus décisionnel. Tout comme dans les parcs de planche à neige au Québec (qui sont régis par le *Règlement sur la sécurité dans les stations de ski alpin*<sup>1</sup> de la *Loi sur la sécurité dans les sports*, ce qui n'est pas le cas pour le vélo de montagne), les plus gros véloparcs aux États-Unis identifient les obstacles selon leur taille (Valmont Bike Park) ou selon le niveau d'habileté, à l'aide des pictogrammes universels, reconnus dans une multitude d'activités.

La discipline étant relativement jeune, nous recommandons pour le moment l'approche des stations de ski, c'est-à-dire l'identification des obstacles et des sauts au moyen des pictogrammes utilisés en vélo de montagne (voir le *Guide de classification des sentiers de vélo de montagne*<sup>2</sup>), du plus facile (rond vert) au plus difficile (double losange noir).

1 <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-3.1,%20r.%2010>  
2 <http://www.velo.qc.ca/montagne/Guide-de-classification>